

Contrat d'intervention

Partenaires



L'Agence Locale de l'Énergie de l'agglomération lyonnaise

8, rue Béranger

69006 LYON

Tél. 04 37 48 22 42

Fax 04 37 48 04 57

E-Mail : yvan-bidalot@ale-lyon.org

Affaire suivie par Yvan Bidalot

L'école

Nom de l'école :

Adresse :

Tél. :

Fax :

E-Mail :

Nom du directeur (trice) :

Nom de l'enseignant (e) :

Conditions d'intervention

L'Agence Locale de l'Énergie de l'agglomération lyonnaise intervient dans le cadre de projets d'établissements en démarche de développement durable.

Objet du contrat

- Type d'intervention(s) : intervention pédagogique, conférence, étiquette énergie
- Niveau(x) de la classe :
- Nombre d'élèves :

Dates

Séance 1 :

Séance 2 :

Séance 3 :

Séance 4 optionnelle :

Matériel

L'Agence s'engage à fournir les supports pédagogiques liés aux interventions. La structure s'engage, quant à elle, à fournir le matériel nécessaire aux animations (matériel vidéo et éventuellement matériel informatique et consommables).

Participation

Le coût de nos interventions est pris en charge par le **Grand Lyon**. Seule une participation de 30 € par séance vous est demandée pour la fourniture la fourniture de support pédagogique. La somme totale (90 €) doit être réglée à l'ordre de l'Agence Locale de l'Énergie de l'Agglomération Lyonnaise, sur présentation de notre facture, en fin de projet.

Annulation

En cas d'annulation d'une intervention, les deux parties s'engagent à prévenir la structure partenaire au minimum 15 jours auparavant (sauf cas de force majeure).

Implication des enseignants

L'enseignant demandeur de l'intervention devra être présent et s'impliquer à tous les niveaux du projet :

- Implication dans la démarche « développement durable » de l'établissement
- Préparation des interventions pédagogiques avec les élèves (réalisations d'expériences, travail de recherche documentaire, diffusion de films, participation à des conférences...)
- Participation aux interventions pédagogiques
- Evaluation des interventions

Nota bene : La fiche d'évaluation, demandée par nos financeurs, doit impérativement nous être retournée après les interventions.

La discipline reste à la charge de l'enseignant.

Signatures

L'école

Date et Lieu

L'ALE de l'agglomération

lyonnaise

L'ALE de l'agglomération

lyonnaise

Fait à Lyon, le

M. /Mme Le Directeur

Yvan Bidalot
Chargé de mission éducation

Interventions financées par :

